



## PLMVS SAINT VAAST LA HOUGUE 15<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 JUIN 2021



**PRESIDENT DE SEANCE : Jean DEVILLE**

**Présents pour le Conseil d'Administration :**

Michel BONDET, Françoise BRAZIER, Jean DEVILLE, Jocelyne RAMOND,  
Catherine LEROY, Viviane BONDET, Jean-Christophe BRAZIER, Marc THIBAUT

**Invités :**

Pour la mairie de St Vaast : Mr DOUCET absent excusé

Pour la SNSM : absent

Pour le port de St Vaast : absent excusé

Pour l'AUPPSV : Mr Lucien POIROT

Pour CPLM50 : Mr LEPIGOUCHET absent excusé

**Membres adhérents présents :**

45 adhérents et sympathisants, 45 membres votants dont 19 pouvoirs

10h30 début de la séance, présentation des membres du bureau de PLMVS.

**La parole est donnée au président de PLMVS**



Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des acteurs et adhérents présents, Michel Bondet précise que la salle est décorée par des œuvres réalisées par quelques adhérents – Jocelyne, Jean-Christophe, Catherine, Philippe et Jean. Il les en remercie.

Il ajoute également que par la suite, tous les adhérents pourront participer, s'ils le souhaitent, à ce type d'animation, en accord bien sûr avec le comité.

## **Ordre du jour**

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 Sept. 2020.
2. Rapport moral.
3. Rapport d'activité.
4. Rapport financier 2019.
5. Budget prévisionnel 2020.
6. Point Cotisations – Adhésions.
7. Renouvellement du bureau et nouveaux adhérents au CA.
8. Manifestations 2020
9. Interventions des invités
10. Questions diverses.

### **1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 19 Septembre 2020 : Adopté à l'unanimité**

### **2. Rapport Moral 2020 (Michel BONDET) : Adopté à l'unanimité**

Le président salue le travail des membres du CA qui participent vivement à faire vivre l'association et, de fait, d'évoluer favorablement.

Les principaux thèmes abordés sont :

🗨️ **La pêche au bar** : une nouvelle réglementation était attendue en début d'année, celle-ci n'étant pas prête, les mesures antérieures (2 bars/jour/personne) ont été reconduites jusqu'en juillet où en principe, une nouvelle réglementation devrait apparaître (ou pas). **Pour rappel, la pêche au bar au filet est pour sa part, interdite.**

🗨️ **La circulation des tracteurs sur l'estran** : des négociations sont toujours en cours pour finaliser des conventions entre l'état et les municipalités fixant les modalités de stationnement sur l'estran.

🗨️ **La réglementation sur la pêche à pied** : un nouvel arrêté a été édité en début d'année (dont une copie a été transmise aux adhérents). Cet arrêté fixe de nouvelles règles plus contraignantes, notamment sur le matériel autorisé.

🗨️ **Les membres du CA restent mobilisés** pour tenir informés les adhérents des évolutions concernant notre activité et défendre nos droits au travers des actions de la FNPP relayées par le CPLM50

🗨️ **L'action des membres du CA** concerne également la communication par la distribution des documents – mémento bateau, guide des bonnes pratiques, flyers divers... Cette action contribue fortement à la survie de notre association et à son développement. A noter que tout adhérent peut également être acteur privilégié de la communication via le bouche à oreille, qui est un excellent vecteur de communication et de développement.

🗨️ Dans notre communication, il ne faut pas oublier, bien évidemment, **la sécurité en mer** : sont présents dans nos communications les rappels sur les équipements de sécurité. Mais ceux-ci ne seraient rien sans la présence indispensable de la SNSM à laquelle nous remettons, en fin de séance un chèque de 200€. Ce don est un don de PLMVS qui ne se substitue pas à vos potentiels dons personnels

La SNSM à un rôle capital pour notre loisir et toutes les activités en milieu maritime. Le financement de celle-ci se fait en grande partie par des dons. Les usagers de la mer pour des activités de loisir sont environ 9 millions, à peu près **3 millions ont des bateaux et seulement 5 % cotisent à la SNSM !!!**

### **3. Rapport d'activité 2020 : Adopté à l'unanimité**

#### 3.1 Conseil D'administration et réunions de l'association PLMVS

- 🗨️ réunions du Conseil d'Administration.
- 🗨️ réunion d'Assemblée Générale.
- 🗨️ Mise à disposition de chasubles afin d'identifier les personnes de notre CA qui encadrent les sorties pêche à pied et autres événements, que nous organisons.

La première sortie devait avoir lieu en mai 2020 mais la situation sanitaire avec l'interdiction d'accès aux plages nous a obligés à l'annuler. 2 sorties ont néanmoins pu être organisées au second semestre.

#### 3.2 Participation aux travaux des structures locales, régionales et nationales.

- 🗨️ 1 Comité Directeur de la FNPP en visioconférence.
- 🗨️ 2 Conseils d'Administration du CPML 50.
- 🗨️ Assemblée Générale du CPML 50 à Flamanville, organisée par l'association du port de Diélette (APPD).  
A cette AG du CPML50, 3 membres de notre CA étaient présents.
- 🗨️ Réunion avec le conservatoire du littoral (comité de pilotage du site Natura 2000 "Tatihou-Saint-Vaast-La-Hougue") et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour une présentation de l'étude sur la pêche à pied Côte Est Cotentin. 3 membres de notre CA étaient présents.

☞ Réunion de réflexion organisée par la SPL de la Manche concernant l'évolution des ports de plaisance de la Manche, « Le port de Plaisance de demain » (démarche de réflexion appliquée au port de Saint Vaast). 2 membres de notre CA étaient présents. A suivre....

### 3.3 Distribution des Guides des Bonnes Pratiques, bateau, pêche à pied et flyers

☞ Guides des Bonnes Pratiques bateau

☞ Guides Pêche à pied.

☞ Qui Sommes-Nous ?

### **Les lieux où nous sommes présents sur la Côte Est du Cotentin**

☞ Capitainerie bureaux de ports

☞ Mairies

☞ Campings

☞ Commerces

☞ Entreprises liées au nautisme

☞ Magasins d'articles de pêches

☞ Magasins VERTS.

### 3.4 Points de Vente des pieds à coulisse et règles des tailles

☞ COOP Maritime

☞ COTENTIN NAUTIC

☞ USHIP Saint Vaast

☞ Ets MASSIEU Quettehou

☞ Camping de JONVILLE

### 3.5 Repas de L'association

Pas de repas en 2020 pour cause de conditions sanitaires défavorables : reporté en septembre.

3.6 PORT de ST VAAST : Liste d'attente été 2021 : **71** inscrits sur la liste

<b>Type de bateau</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
- 5 m	4	7
5 à 5,99 m	29	34
6 à 6,99 m	10	17
7 à 7,99 m	0	3
8 à 8,99 m	0	1
9 à 9,99 m	0	4
10 à 10,99 m	3	2
11 à 11,99 m	0	1
12 à 12,99 m	0	0
13 à 13,99 m	4	2
<b>Totaux</b>	<b>50</b>	<b>71</b>

☞ on constate que la fréquentation est globalement constante ce qui est encourageant lorsqu'on voit la tendance actuelle de la pêche de loisir : pêcheurs nomades avec des semi-rigides

☞ Pour info, notre association compte **62** bateaux au port de St-Vaast (**60 en 2020**)



#### 4. Rapport Financier Viviane BONDET Trésorière : Adopté à l'unanimité

Exercice 2020 – du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 31 décembre 2020

RECETTES		
Opérations	Montant	%
Cotisations	2725,00	61,35%
Versement espèces CC - Livret A	5,56	8,91%
Manifestations événements	0,00	13,65%
Dons	0,00	0,00%
Produits Promotionnels	608,00	16,47%
<b>Total recettes</b>	<b>3338,56</b>	

DEPENSES		
Opérations	Montant	%
Fournitures bureau	342,24	6,48%
Mobilier et équipements	0,00	0,00%
Manifestations - Événements -	200,00	19,05%
Frais AG Frais associatifs	72,66	0,00%
Versements espèces CC - Livret A	0,00	8,99%
Frais postaux Frais bancaires	379,12	1,31%
Communication	0,00	0,00%
Assurances	313,00	7,03%
Produits promotionnels	354,00	19,71%
Cotisations	1451,50	37,43%
<b>Total dépenses</b>	<b>3112,52</b>	

<b>R E S U L T A T</b>		
	Résultat 2020	<b>226,04</b>
	Solde Compte-Courant	<b>2715,29</b>
	Solde Caisse	<b>287,45</b>
	Solde LIVRET A	<b>1075,29</b>
	Solde CC + Caisse + Livret A	<b>4078,03</b>

**5. Budget prévisionnel 2021** : Viviane BONDET Trésorière : Adopté à l'unanimité

Dans ce prévisionnel n'apparaissent pas les frais de mission du Président puisqu'il en fait don à l'association

<b>Dépenses 2021</b>		<b>Ressources 2021</b>	
Cotisations comité 50	53,50 €	Cotisations (124)	2 906,00 €
Cotisations FNPP	1 590,00 €		
Fournitures bureau Equipements *	250,00 €	Ventes objets Promotionnels	300,00 €
frais postaux	200,50 €	Nouvelles Cotisations (3)	0,00 €
Frais AG – frais Associatifs	300,00 €		
Assurances	0,00 €		
Communication **	210,00 €		
Don SNSM	200,00 €		
Achat produits Promotionnels ***	250,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 054,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 206,00 €</b>
		Bénéfice	152,00 €
* Feuilles, encre imprimante, enveloppes			
** Flyers, documents d'informations			
*** Pieds à coulisse, règles de taille, mugs et autres objets			

## 6. Cotisations - adhésions 2021 (Michel BONDET) : Adopté à l'unanimité

### ☞ Maintien du prix des cotisations :

- Cotisation annuelle 25 €
- Cotisation couple 40 €
- Cotisation jeune moins de 18 ans 15€

Seule évolution pour 2022, nous demanderons de fournir 3 timbres au lieu de 2.

### ☞ A ce jour de l'assemblée générale :

- Nb d'adhérents estimé en 2021 : **124** (111 fin 2020)

Nous enregistrons 11 non réinscriptions confirmées, et 24 nouveaux adhérents.

### ☞ *Le nombre d'adhérents est en progressive augmentation*

Pour le CA actuellement en place, il faut poursuivre les efforts pour conforter cette tendance.

☞ Toutes les associations des ports de la Manche font le constat d'une diminution du nombre d'adhérents. Notre association peut se réjouir du maintien voire de l'augmentation de notre nombre d'adhérents, et ce, grâce aux nouvelles activités proposées et la force de persuasion des membres du CA pour informer et inciter les pêcheurs à venir nous rejoindre.

☞ Sur 25€ de cotisation, 15€ vont à la FNPP et 10€ à l'association.

*Notons que la FNPP prend en charge l'assurance des associations affiliées, ce qui nous permet de résilier AVIVA et par voie de conséquence, de faire une économie de l'ordre de 200€.*

☞ Il est rappelé l'importance du bouche à oreille,

### ☞ **Faites connaître les résultats obtenus par la FNPP et les activités mises en place par notre association.**

## 7. Renouvellement du bureau et nouveaux adhérents au CA. (Michel BONDET) : Adopté à l'unanimité

Suite à la démission fin Juin 2020 du président Joël POISSON, le conseil d'administration a élu Mr **Michel BONDET** président l'année dernière. Sa prise de fonction a été effective le 1er Juillet 2020.

Le bureau est actuellement composé de :

**Président** : Michel BONDET

**Secrétaire** : Françoise BRAZIER

**Trésorière** : Viviane BONDET

Les autres membres du CA sont :

Jocelyne RAMOND

Jean DEVILLE

Catherine LEROY

Jean-Christophe BRAZIER

Marc THIBAULT

☞ Entrée et sortie de sophie Nell en 2021

☞ Démission de Jean Deville

☞ 3 membres sortant en fin de contrat - Jocelyne, Françoise et Catherine – et se représentent.

Pas de candidats, les 3 membres sortants sont réélus à l'unanimité

D'autre part, il reste 2 postes à pourvoir en remplacement de Sophie Nell et Jean Deville, nous avons besoin de monde pour faire fonctionner votre association.

**Pas de volontaires**

☞ **Le conseil d'administration se compose désormais de 7 personnes.**

## 8. Manifestations 2021

*Bien évidemment, nos propositions d'activités seront soumises aux contraintes sanitaires du moment.*

☐ Suite à diverses demandes, PLMVS a mis en place une activité **pêche à pied**. Cette section a pour objectif de faire découvrir la pêche à pied aux adhérents qui le souhaitent.... Un peu de théorie et de pratique sur le terrain.

☞ **Malgré le contexte sanitaire, 4 sorties pêche à pied ont été proposées et ont reçues un accueil très favorable.**

- 3 sorties aux couteaux
- 1 sortie aux coques

☞ Et 1 sortie aux coques cet après-midi.

☞ Pour cet été, 3 sorties au bouquet sont organisées (1 en juillet, 1 en août, 1 en septembre)

- Participation au potentiel **forum des associations** : cette manifestation sera organisée par la com. com. à Quettehou en septembre.
- L'association des usagers du port de Plaisance de Saint Vaast la Hougue (AUPPSV) a ouvert sur son site ([AUPPSV50.FR](http://AUPPSV50.FR)), à notre demande, une page pour notre association. *N'hésitez pas à la consulter !*
- Réactivation de notre page Facebook dédiée (en cours de développement) : **Pour voir cette page ou s'y inscrire, faire « association PLMVS » dans Facebook**
- Création d'un site Internet : a été développé par Viviane et Françoise avec l'aide d'un ami compétent. Sera mis en ligne après notre réunion : La présentation du site a été effectuée par Françoise Brazier ; celui-ci a reçu un excellent accueil
- Participation à la **Fête de la mer 2020 qui a été reportée en Juillet 2022**. Cet événement a lieu tous les 10 ans. Les adhérents qui voudront y participer seront invités à décorer leurs bateaux. Nous verrons avec le comité d'organisation qui sera mis en place, les modalités de participation. Par exemple, on pourrait proposer des ateliers de décoration florale des bateaux en adoptant une identification commune...
- **Et puis des idées, jetées en vrac, qui seront discutées en CA.**

L'objectif ➡ dynamiser notre association :

#### ✓ Développer la communication

- Mieux communiquer sur nos actions auprès de la presse, auprès des instances officielles...
- Développer la communication via des affichages ciblés (commerçants, plages, ports...) et intervenir auprès des autres acteurs lors de manifestations locales
- Mieux informer nos adhérents sur nos travaux, sur la réglementation....

#### ✓ Mettre l'accent sur des idées nouvelles

- Création d'un nouveau site Internet et réactivation de notre page facebook : **fait**
- Organisation de journées d'informations sur divers thèmes liés à notre activité
- Création d'une bourse d'échange entre les adhérents (matériel, compétences, prise en charge d'un passager sur un bateau...) : **fait via le site Internet**
- Mise en place des sorties pêche à pied : **fait**
- Mise en place d'actions de communication avec la SNSM si possible
- ½ journée d'information sur diverses pratiques de pêche avec FreeFishing de Granville
- Sortie pêche en mer avec FreeFishing
- ½ journée d'information sur les nœuds de pêche animée par un de nos adhérents

## ✓ Développer les rencontres, la convivialité

- Stimuler les échanges d'idées (recettes techniques ou culinaires ou...)
- Organiser des repas, pique-nique ou apéros
- Organiser des tombolas, concours photos...
- Revoir la possibilité d'organiser des concours de pêche

## 9. Interventions :

Pour l'AUPPSV : Mr Lucien POIROT

*Le contenu de la présentation est présenté en annexe.*

## 10. Questions diverses.

Pas de question particulière mais un grand intérêt a été exprimé pour une sortie commune pêche en mer avec barbecue le midi pour déguster le fruit de la pêche du matin.

Michel Bondet doit lancer les invitations, trouver le terrain – voir site de La Hougue

## 11 . Conclusion : (Michel BONDET)

Avant de clôturer cette Assemblée Générale 2021, le président remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur travail pendant l'année écoulée et l'aide qu'ils apportent afin de pouvoir exercer au mieux sa nouvelle mission.

*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs Chers amis, le Conseil d'Administration de PLMVS vous remercie d'avoir participé à cette Assemblée Générale 2020, sans oublier la ville de Saint-Vaast La Hougue, les capitaineries et bureaux portuaires de la Côte Est du Cotentin, les commerçants, les entreprises locales, les campings qui acceptent notre présence dans leurs locaux à travers nos guides, triptyques, flyers et objets promotionnels et bien sûr, votre participation tant aux journées pêche à pied, que votre présence à l'AG et aux autres animations, sans lesquelles notre association n'aurait pas de réelle raison d'être.*

*Vous contribuez de cette manière à être les promoteurs du respect des bonnes pratiques dans tous les domaines : Environnement, protection de la ressource, sécurité, courtoisie en mer et sur les pontons.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h

Le Président de PLMVS



Michel BONDET

La secrétaire de séance



Françoise BRAZIER

# ANNEXE – PRESENTATION MONSIEUR POIROT

Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

## Conseil Départemental

14 Ports Départementaux

Gestion par une Société Publique Locale (SPL)  
avec Délégation de Service (DSP) pour chaque port

St Vaast (2013)  
Barfleur  
Ports de la Hague  
Barneville-Carteret  
Portbail  
Granville (2021)

Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

- 1 - Règlement Particulier de Police mis en application par la SPL gestionnaire du Port**  
mise à jour du 24 Mars 2021  
règlement d'exploitation de la zone technique  
règlement d'exploitation du port
- 2 - Plan de réception et de traitement des déchets**  
**mise à jour le 24 Mars 2021**  
Ports St Vaast – Barfleur – Tatihou
- 3 - Comité Local des Usagers du Port de Plaisance (CLUPP)**  
Code des transports  
Inscription volontaire de tout titulaire d'un contrat annuel  
1 assemblée par an – Présentation Activités et Budget année n-1  
Désigne ses 4 représentants au Conseil Portuaire (CP) tous les 5 ans
- 4 - Conseil Portuaire (CP)**  
Code des transports  
15 représentants de tous les acteurs du port dont 4 Clupp  
2 réunions par an – tous les sujets relatifs au fonctionnement du port  
Activités et budget n-1, activités et budget n en cours  
Prévision activités et budget n+1, tarifs n+1

## Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

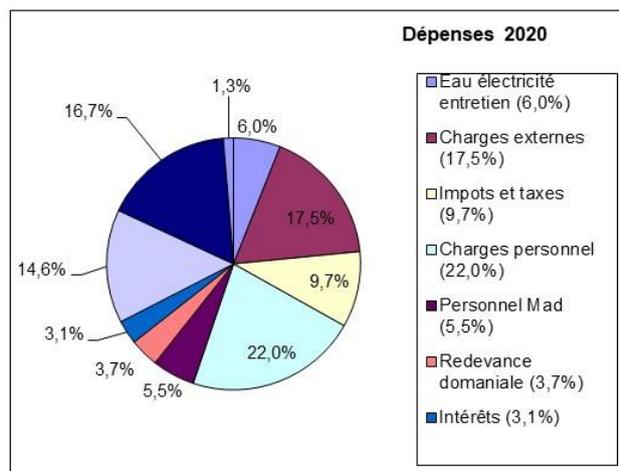
### Gestion 2020 SPL St Vaast

#### Dépenses 2020

Carburant pêche achat	478 768,00	
Carburant plaisance achat	49 527,00	528 295,00
Eau, Electricité	58 671,00	
Fournitures entretien	3 125,00	61 796,00
Escales	2 042,00	
Déchets	7 602,00	
Locations	6 668,00	
Entretien biens immobiliers	80 903,00	
Maintenance matériels	16 192,00	
Assurances	19 449,00	
Gestion Douane	166,00	
Frais actes	1 746,00	
Publicité/salons/réceptions/cotisations	10 615,00	
Missions et déplacements	11 175,00	
Affranchissement/télécom/banque	9 008,00	
Indemnités et honoraires	15 046,00	
Etude Environnement	0,00	180 612,00

Stock carburant	12 954,00
Impôts et taxes	100 716,00
Charges personnel	227 220,00
Personnel Mad	56 412,00
Redevance domaniale/créances	38 520,00
Intérêts	31 754,00
Dotation amortissement immobilier	150 589,00
Dotation dépréciations créances	13 441,00
Dotation provisions exploitation	173 000,00

**Total hors achat carburant et impôts 1 047 014,00**



Eau électricité entretien (6,0%)	61 796,00
Charges externes (17,5%)	180 612,00
Impôts et taxes (9,7%)	100 716,00
Charges personnel (22,0%)	227 220,00
Personnel Mad (5,5%)	56 412,00
Redevance domaniale (3,7%)	38 520,00
Intérêts (3,1%)	31 754,00
Dotation amortissement immob (14,6%)	150 589,00
Dotation provisions exploitation (16,7%)	173 000,00
Dotation dépréciations (1,3%)	13 441,00

1 034 060,00

## Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

### Gestion SPL 2020 St Vaast

#### Recettes 2020

Carburant pêcheurs valeur achat	478 768,00	
Carburant pêcheurs vente dont marge	584 391,00	105 623,00
Carburant plaisance valeur achat	49 527,00	
Carburant plaisance vente dont marge	51 806,00	2 279,00

#### Recettes courantes

Plaisanciers résidents	662 888,00	
Plaisanciers Visiteurs	77 175,00	
Jetons	2 630,00	742 693,00
Delta carburant plaisanciers (0,2%)	2 279,00	
Redevance pêcheurs	11 625,00	
Outilsillage pêcheurs	3 239,00	14 864,00
Delta carburant pecheurs (11,0%)	105 623,00	
Redevance passagers (0,7%)	7 058,00	
Redevances occupation (6,3%)	60 284,00	
Vélos	2 450,00	
Régates	3 094,00	
Cales	3 520,00	
Recettes diverses	16 633,00	25 717,00
<b>Total</b>		<b>958 518,00</b>

#### Opérations comptables

Subvention Exploitation	31 360,00	
Produit gestion	153,00	
Reprises provisions Svt	1 629,00	
Rep Depr clients Svt	23 613,00	
Transfert charges Svt	56 412,00	113 167,00
<b>Total</b>		<b>113 167,00</b>

#### Résultat exploitation

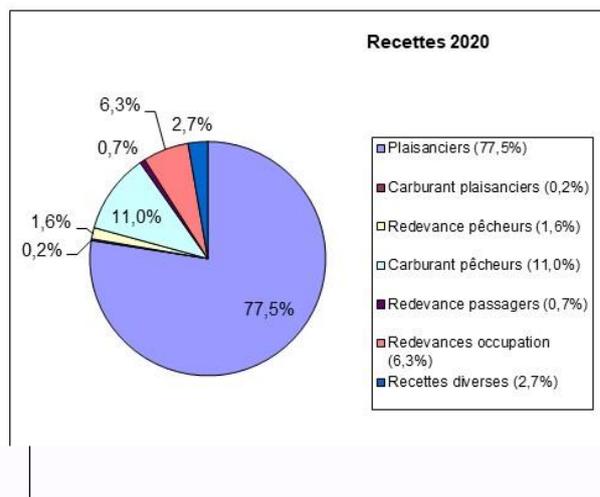
Intérêts	902,00	
Opérations diverses	1 717,00	2 619,00

**Total recettes hors carburant 1 074 304,00**  
**Total dépenses hors carburant et impôts 1 047 014,00**

**Total Exédentaire 2020 27 290,00**

**Impôts sur bénéfices 7 642,00**

**Résultat exercice 2020 19 648,00**



Plaisanciers (77,5%)	742 693,00
Carburant plaisanciers (0,2%)	2 279,00
Redevance pêcheurs (1,6%)	14 864,00
Carburant pêcheurs (11,0%)	105 623,00
Redevance passagers (0,7%)	7 058,00
Redevances occupation (6,3%)	60 284,00
Recettes diverses (2,7%)	25 717,00

22/06/2021

## Travaux à venir

- Aménagement parking « Vaultier » + reprise voies de roulement darse sur zone technique : estimation 265 000 € HT



- Reprises de maçonnerie grande jetée
- Mesures d'épaisseur d'acier sur vantaux du bassin à flot

11

Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

Contrôles d'accès et service :

Mise en place d'une nouvelle carte (à retirer dès à présent) :

- pour accès aux 2 sanitaires
- pour accès aux ports de la SPL (2 nuitées gratuites)
- pour accès au nouveau parking « résidents »
- pour accès au « passeport escale »

Bureau du port

- nouveau digicode (rajouter \*)
- nouveau lecteur de carte
- douches gratuites

Marina

- suppression digicode en fin d'année
- nouveau lecteur de carte durant l'été
- douches toujours payantes en attendant la nouvelle sécurisation des accès

Assemblée Générale PLMVS du 26 Juin 2021

**Déclarez vos croisières nous vous offrons vos escales !**

**2 Nuitées offertes au choix...**

**CARTE GRATUITE**  
Demandez-la à votre port d'attache, elle vous attend déjà !

**CARTE D'ACCÈS**  
simple et pratique !  
Votre carte personnalisée vous permet d'accéder aux équipements portuaires gérés par la SPL (des ports de la Manche (sanitaires, parking, zone technique, carte de mise à l'eau...))

**BONUS 2021**  
**2 nuitées d'escales offertes !\***  
Saint-Vaast-la-Hougue  
Barfleur  
Barneville-Carteret  
Port-Bail-sur-Mer  
Granville

\* Vos nuitées offertes peuvent être cumulées, au choix, en 1 escale de 2 nuitées consécutives ou en 2 escales d'une seule nuitée.

Pour bénéficier de vos escales offertes, vous devez déclarer votre départ en croisière avant 12h !

Pour déclarer vous avez 3 possibilités :

- 1 Appeler le 02 85 52 04 54.
- 2 Activer votre compte sur le site [PasseportEscales.com](http://PasseportEscales.com) en cliquant sur « Pas encore de Compte ? »
- 3 Télécharger l'application mobile [Passeport Escales](http://Passeport Escales)

N'oubliez pas de vous munir de votre carte !

**MODALITÉS D'UTILISATION DU SERVICE**  
Il convient d'être port d'attache de l'échouage du nombre d'escales offertes et au choix des ports auxquels vous souhaitez accéder. L'activation de votre compte permet de bénéficier de ces escales. Le nombre de nuitées offertes et les ports dans lesquels vous pouvez accéder sont indiqués sur votre carte. Demandez au personnel du port de votre port d'attache, il vous renseignera sur les modalités d'activation de votre compte d'accès. Votre carte est personnalisée et indique à votre bateau votre Passeport Escales et les modalités d'activation en cas de perte de votre carte. (à télécharger sur le site [www.spl-manche.com](http://www.spl-manche.com))

**Le réseau des ports gérés par la SPL en 2021**

**8 ports • 3 200 places**

**LES PORTS DE LA MANCHE**  
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE  
BARNEVILLE-CARTERET  
PORTS DE LA HAGUE  
PORT-BAIL-SUR-MER  
GRANVILLE  
BARFLEUR

Profitez de nos ports d'escale pour découvrir les paysages uniques, préservés et diversifiés du Cotentin et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

La Société Publique d'Exploitation portuaire de la Manche (SPL) gère les ports de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue, de Barneville-Carteret, de Granville, les ports d'échouage de Port-Bail-sur-Mer

et de Barfleur, les ports patrimoniaux de la Hague (Gouy, Port-Racine) et le port en eau du Hâble d'Ormonville-la-Rogue) et les ports de pêche et de commerce de Granville.

**CAPITEN**